

Image not found or type unknown



Vol en reunion (telephone portable)

Par **julien33**, le **04/07/2009** à **11:58**

Bonjour, voila il a 1mois de sa pandan que un copain se bater avec un mec moi j'ai pri le telephone du mec et son et partie en garde a vue et on na dit toute la verité vu que moi je n'est pa taper je risque quoi ?rnrnjeter pas conue specialement des service de police ceter la premiere foir que jaler en garde a vue j'ai un dossier qui etait claser san suite pour un vole de velo mai ce netai pas moi il a pas eu de suite judisiere.rnrnmoi j'ai 18ans et mon pote qui a taper le mec il a 17ansrnrnmoi je risque tele plus que lui ? quele penne je risque tele ? rnrn merci